



Bulle d'inFOs

Du 1^{er} au 15 février 2025

Au sommaire :

Sur législation	3
- Attributions ministre handicap	3
- Loi de finances pour 2025	3
Au BO Affaires sociales	3
- CAP des B.....	3
Instances nationales	4
- CR CSA M du 6 février 2025	4
Actualité syndicale nationale	5
- PSC ministères sociaux	5
- Austérité dans la FP.....	5
- PLF 2025.....	5
- PLFSS 2025	5
- Dérapage budgétaire 2023	5
- Déficit public 2026.....	6
- Baisse de l'indemnisation en cas de congé maladie dans la FP	6
- Renforcer le pouvoir des préfets : un projet seulement suspendu	6
- Retraites.....	6
- Index égalité professionnelle	7
- 20 ans loi 11 février 2005.....	7
- CMIFP handicap	7

SNPASS FO – Syndicat National des Personnels des Affaires Sociales FORCE OUVRIERE

14 avenue Duquesne 75007 PARIS
Pièce 0340
Tél : 01 40 56 43 77

78-80 rue Olivier de Serres 75015 Paris
Pièce RDC 120

- IA.....	7
- Quelques données chiffrées	9
<i>Notre page facebook</i>	<i>10</i>
<i>Nous rejoindre.....</i>	<i>11</i>

Sur légifrance...

- Attributions ministre handicap

[Décret n° 2025-90 du 31 janvier 2025 relatif aux attributions de la ministre déléguée auprès de la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, chargée de l'autonomie et du handicap](#) :

Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre déléguée chargée de l'Autonomie et du Handicap, traite de toutes les affaires relatives à l'autonomie et au handicap.



- Loi de finances pour 2025

[LOI n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025](#) : Cette loi fixe le budget de l'Etat pour 2025. Elle prévoit de contenir le déficit à 5,4% contre 5% pour le projet présenté cet automne. Pour y parvenir, elle diminue les dépenses des collectivités territoriales et de certains ministères et augmente les impôts visant les plus fortunés.

Remarque : [Dans un entretien au Financial Times le 14 février dernier](#), Emmanuel MACRON estime que les règles de la zone euro, qui limitent le déficit public d'un pays à 3% du PIB, sont « caduques » pour une Europe qui doit « accélérer » si elle veut éviter « la sortie d'autoroute ».

Au BO Affaires sociales

- CAP des B



Bulletin officiel

Santé
Protection sociale
Solidarité

Page 90 - [Arrêté du 3 février 2025 portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps de fonctionnaires de catégorie B](#)

Sont nommées pour FO : Titulaire : Mme Véronique FEBVRE / Suppléant : Mme Gisèle BLUA

Instances nationales

- CR CSA M du 6 février 2025

A l'ordre du jour de ce Comité Social d'Administration ministériel, il y avait notamment : les Lignes Directrices de Gestion (LDG) « promotion », le plan annuel de formation 2025, le bilan du plan de formation 2024...

En début d'instance, la Secrétaire Générale des Ministères Sociaux (SGMAS) a souligné la période inédite que traverse l'administration en raison de l'incertitude budgétaire. La validation du PLF (Projet de Loi de Finances) et du PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) permettra un retour sur les mesures budgétaires impactant les ARS (Agences Régionales de Santé). En effet, le contexte budgétaire incertain fragilise les ARS, avec seulement 25 % des crédits 2024 délégués et la suppression annoncée de 200 à 300 postes en 2025, dont 69 ETP (SÉGUR et JO). FO a dénoncé ces restrictions et exigé des garanties sur les effectifs. Dès que la loi de finances sera promulguée, un nouveau CSA M sera convoqué. La DFAS (Direction des Finances, des Achats et des Services) a confirmé que les ARS pouvaient engager des dépenses sur la base des budgets 2024, avec 25 % des crédits déjà délégués. La fusion des BOP 124 et 155 est actée, avec une gestion désormais placée auprès du ministère du travail et de l'emploi.

Concernant les LDG promotions, FO avait proposé des amendements au guide mais celles-ci ont été refusées. A titre d'exemple, FO avait proposé que la fiche individuelle soit bien remplie avec l'agent, lui soit communiquée avant envoi et soit conservée dans le dossier administratif de l'agent puisque ce document est une sorte d'évaluation professionnelle.

Concernant la formation, il y a eu une baisse marquée (-42,2 %), due à la suppression de certains concours en 2024. L'administration a pour objectif de maintenir une offre équilibrée pour tous les niveaux hiérarchiques et de renforcer l'accès aux formations pour les services déconcentrés via des solutions hybrides (présentiel/distanciel). FO a demandé le maintien des formations en inspection-contrôle et les formations professionnelles continues. Cependant, la baisse générale du nombre de stagiaires et les difficultés d'accès aux formations en présentiel restent un point de vigilance à avoir.

Enfin, au sujet de la situation à Mayotte, une rencontre entre la DRH et le Directeur de la DDETS est programmée toutes les semaines. La DDETS bénéficie d'un appui de Qualisocial avec un accompagnement renforcé si besoin. Une aide d'urgence est actée pour chaque agent, sans aucune condition. FO a remercié tous les agents bénévoles qui ont répondu présents pour partir en renfort à Mayotte. Leur engagement et la solidarité envers les collègues sont exemplaires et reflètent les valeurs fondamentales du service public.

Actualité syndicale nationale

- PSC ministères sociaux

[Dans le cadre de la réforme de la Protection Sociale Complémentaire \(PSC\) de la Fonction publique, la Mutuelle Générale des Affaires Sociales \(MGAS\) et ses partenaires, MGEN \(Mutuelle Générale de l'Education Nationale\), Relyens et la Mutuelle Nationale des Hospitaliers \(MNH\) viennent de remporter le marché des Ministères sociaux sur les volets santé obligatoire et prévoyance facultative.](#) Ce marché couvrira plus de 23 000 agents actifs et plus de 23 000 retraités qui vont adhérer au 1er janvier 2026.

- Austérité dans la FP

Si [Laurent MARCANGELI, le ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification](#), ne compte pas reprendre pour l'instant le projet de réforme de Stanislas GUERINI, il explique : "[Je ne dis pas pour autant que tout est à jeter ou que tout est à prendre](#)". Ainsi, les syndicats restent sur leurs gardes. D'autant plus que [le ministre envisage d'engager des discussions sur les questions de l'absentéisme, de la transition numérique ou des rémunérations](#). En outre, [il a annoncé ne pas pouvoir augmenter le point d'indice pour les fonctionnaires. Comme en 2024, l'exécutif ne compte pas non plus verser cette année la GIPA, la prime de pouvoir d'achat des agents publics censée compenser l'inflation.](#)

- PLF 2025

Après le déclenchement du 49-3 par le Premier ministre, le 3 février dernier, sur la version de compromis du Projet de Loi de Finances (PLF) issue de la Commission Mixte Paritaire (CMP), [la motion de censure déposée dans la foulée a été rejetée par l'Assemblée Nationale le 5 février](#). En conséquence, le budget a été considéré comme adopté par les députés. Il a été ensuite adopté par le Sénat puis [validé par le Conseil constitutionnel](#). Pour FO, « l'austérité revient par la fenêtre ».

- PLFSS 2025

Après un nouveau 49.3 et [le rejet de la motion de censure](#), le texte poursuit sa route vers le Sénat pour une validation les 17 ou 18 février prochain.

- Dérapage budgétaire 2023

[Gabriel ATTAL assume devant la commission d'enquête de l'Assemblée sur la dérive des comptes publics en 2023 et 2024 le 4 février dernier](#) : des économies « impopulaires mais

impératives ». « J'ai eu le sentiment de consacrer l'essentiel [du] temps que j'ai passé à Matignon à faire des économies », a-t-il développé durant son audition de trois heures. [Michel BARNIER dit, quant à lui, avoir cherché à redresser la barre de l'ancien Premier ministre.](#) Il a expliqué le 5 février, devant la même commission avoir pris « le risque d'être impopulaire pour ne pas être irresponsable » pour redresser des finances publiques lors de son arrivée à Matignon.

- Déficit public 2026

[Le déficit public pour 2026 sera relevé mais restera sous 5% du PIB.](#) « Il faut [s']attendre à ce que le solde [du déficit public] 2026 proposé par le gouvernement soit un peu supérieur, mais ça va faire partie des travaux de construction du budget 2026 », qui débiteront prochainement, ont expliqué le ministère de l'Économie et des Finances et celui des Comptes publics le 6 février.

- Baisse de l'indemnisation en cas de congé maladie dans la FP

Lors du CCFP (Conseil commun de la fonction publique) qui s'est tenu le 11 février, le gouvernement a soumis aux organisations syndicales deux projets de décret visant à diminuer l'indemnisation des congés maladie ordinaires de 100% à 90% pour les contractuels et certains fonctionnaires. Cette disposition étant inscrite au PLF 2025, [les huit syndicats des trois versants ont demandé, dans une lettre au ministre de la FP, le retrait de ces textes.](#)

- Renforcer le pouvoir des préfets : un projet seulement suspendu

Un projet de modification du [Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets](#), initialement inscrit à l'ordre du jour du CSFPE du 13 février 2025, vient d'être abandonné. Cette modification aurait donné énormément de pouvoirs aux préfets en leur conférant un droit de regard et un pouvoir d'évaluation de l'action de l'ensemble des chefs de service et opérateurs des services territoriaux de l'État y compris au niveau régional et des différents opérateurs des ministères. [La FEETS-FO met en garde : l'accepter serait accepter que l'ensemble des politiques publiques soit dicté par des impératifs politiques immédiats et les pressions locales.](#)

- Retraites

[Le Premier ministre, François BAYROU](#), qui a proposé aux syndicats et au patronat de se pencher à nouveau sur la réforme des retraites de 2023, estime que « l'avenir des retraites,

c'est une gestion par les partenaires sociaux, et non plus par l'Etat ». La Cour des comptes fera « un point précis sur la situation de tous les régimes de retraite », publics, privés, spéciaux, complémentaires et agricole, ainsi que des projections sur leurs besoins de financement à échéance 2035 et 2045, dans le cadre de la mission demandée par Matignon, [a indiqué son premier président Pierre MOSCOVICI, le 7 février sur Sud Radio.](#)

- Index égalité professionnelle

[La Cour des comptes dénonce l'insuffisance de l'outil index égalité professionnelle pour lutter contre les inégalités femmes-hommes.](#) Elle regrette notamment que l'index ne touche qu'une faible partie des salariés et un système de sanctions trop peu dissuasif. Une directive européenne, qui doit être transposée en France avant juin 2026, va nécessiter d'importantes modifications de l'outil actuel.

- 20 ans loi 11 février 2005

Le 11 février, cela faisait vingt ans que la loi sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a été publiée. Pour [FO](#), s'il y a eu depuis 2005 des avancées comme l'extension de l'obligation d'emploi des agents en situation de handicap dans la Fonction Publique, il reste des défis à relever pour garantir le maintien en emploi, éviter les inaptitudes...

- CMIFP handicap

[Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique \(FIPHFP\) vient de lancer un nouvel outil à destination des employeurs afin de créer une commission de mobilité inter-fonctions publiques \(CMIFP\) dans leur bassin d'emploi.](#) L'objectif ? Permettre aux employeurs de mobiliser cette solution de maintien dans l'emploi et de reclassement des agents déclarés inaptes.

- IA

[Emmanuel MACRON s'est fait, le 9 février sur France 2, le promoteur de l'intelligence artificielle \(IA\) en France, vantant les mérites de cette technologie](#) et annonçant 109 milliards d'euros d'investissements dans le pays pour la développer, à la veille du Sommet international sur l'IA de Paris. Parallèlement, [la FEETS FO \(Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services\) dénonce](#) ces milliards d'investissements annoncés pour booster les algorithmes pendant que les agents publics en France font face à l'austérité. La revendication urgente du moment est bien d'avoir des « fonctionnaires

augmentés » : augmentés en reconnaissance, augmentés en rémunération, augmentés en moyens pour exercer leurs missions au service du public. [Une journée dédiée à l'IA a été organisée à la Confédération le 12 février dernier.](#)

JOURNÉE FO

L'IA ET LE MONDE DU TRAVAIL

12 FÉVRIER 2025 - 9H30
CONFÉDÉRATION FO
SALLE LÉON JOUHAUX

AI

FO

**SOMMET
POUR L'ACTION
SUR L'IA**

Cet évènement est organisé dans le cadre de la convention d'études passée avec l'Institut de Recherches Economiques et Sociales (IRES)

- Quelques données chiffrées

- Les prix à la consommation en France ont augmenté de 1,4 % en janvier sur un an, une hausse légèrement plus marquée qu'en décembre (1,3 %) ([INSEE](#) - 31 janvier 2025)
- "Le déficit de la sécurité sociale en 2025 s'élèvera à moins de 23 milliards" (Catherine VAUTRIN - [Le Parisien](#) - 1er février 2025)
- La croissance économique de la zone euro a été nulle au quatrième trimestre 2024 par rapport au troisième, faisant moins bien qu'attendu par les analystes qui tablaient sur une légère expansion (+ 0,1 %) ([Eurostat](#) - 30 janvier 2025).
- La Cour des comptes alerte sur des dépenses publiques "hors de contrôle" : Elle préconise "l'effort d'économies à réaliser à environ 110 Md€ à l'horizon 2029, et à plus de 160 Md€ à l'horizon 2031" ([Rapport de la Cour des comptes sur "la situation des finances publiques début 2025"](#) - 13 février 2025). Pour [FO](#), ce rapport ne reflète pas la réalité sur les services publics.
- "62% des Français ont été atteints par un trouble de santé mentale au cours de leur vie et 45% au cours des cinq dernières années". En outre, "Les Français pensent que les employeurs (79%), les pouvoirs publics (73%) et les assurances et mutuelles (72%) n'agissent pas suffisamment pour prévenir et accompagner les addictions et les problèmes de santé mentale" ([Odoxa pour GAE Conseil](#) - 5 février 2025).
- Les effets négatifs de l'exposition aux risques psychosociaux sur la santé des salariés sont avérés ([INRS](#) - 14 janvier 2025). Pour exemple, les salariés exposés à une forte demande psychologique ont deux fois plus de risque de survenue de burn-out. Les salariés qui manquent de soutien social présentent quant à eux un excès de risque de plus de 40 % de survenue de lombalgies...
- En trois ans, 97% des assurés sociaux ont ouvert un carnet de santé numérique et plus de 17 millions l'ont déjà utilisé ([Assurance maladie](#) - 31 janvier 2025).
- Il y aura 130 000 jeunes et entre 900 000 et 950 000 bénéficiaires du RSA ont été automatiquement inscrits sur France travail à compter du 1er janvier 2025 ([Conférence de presse France Travail](#) - 31 janvier 2025)
- Le taux de chômage atteint 6,3 % en décembre dans la zone euro, en hausse de 0,1 point sur un mois ([Eurostat](#) - 30 janvier 2025).

Notre page facebook

Retrouvez toute notre actualité sur notre page facebook : <https://www.facebook.com/SNPASSFO/>



Des inFOs à la une

À la une

SNPASS FO
5 septembre · 🌐

Retrouvez notre flash inFO concernant l'application des mesures "pouvoir d'achat" :



FAGEFO.FR
[SNPASS FO] Flash inFO – Application des mesures « pouvoi...

SNPASS FO
11 septembre · 🌐

Les négos sur la PSC ont commencé notre ministère depuis jeudi. Dernière groupe de travail le 18 octobre 2023 :



cat National des Person
et Soci
fédération de l'Administr
fédération Générale du






Des actualités quotidiennes



Des photos, affiches, fiches thématiques...

Photos





Photos prises par SNPASS FO Albums

 Logos et bandeaux 3 éléments	 InfOs générales 5 éléments	 Photos de couverture 7 éléments	 Structures SNPASS-FO 6 éléments	 Instances 7 éléments
 Manifestations contre réforme des retraites 2023 19 éléments	 Affiches 11 éléments	 Dessins 19 éléments	 Goodies 8 éléments	 Photos de profil 1 élément

Et de nombreux comptes rendus

SNPASS-FO
France

Publications · Dossier · Partager · Intégrer · Favoris

 CR FS INS DE PARIS 19 10 2023 1 p · 4 jours	 CR CSA INS DE METZ 21 09 23 1 p · 4 jours	 COMPTE RENDU CSA INS DE CHAMBERY 23 06 ... 1 p · 2 mois	 DECLARATION LIMINAIRE CSA INS DE METZ 2 ... 1 p · 2 mois
--	---	---	--

<https://www.calameo.com/accounts/744>

4974

Nous rejoindre...

Vous pouvez adhérer à notre syndicat : le **SNPASS FO**.



Le SNPASS-FO est le Syndicat National des Personnels des Affaires Sanitaires et Sociales.

Il est rattaché à la FAGE-FO (la Fédération de l'Administration Générale de l'Etat), elle-même rattachée à la Confédération FORCE OUVRIERE.

Il représente tous les agents relevant du ministère qu'ils soient :

- en Administration centrale, ARS, DDETS(-PP), DR(I)EETS, INJ, ANSM...
- en activité, en détachement, en disponibilité, en congé parental...

En nous rejoignant, cela vous permet aussi :

- d'avoir accès à l'**AFOC** (une association de défense des consommateurs)
- de consulter **un avocat** spécialisé en droit de la fonction publique d'état
- de connaître vos droits syndicaux et d'**être formés** (via notre Centre de formation des militants syndicaux FO et les Instituts des Sciences Sociales et du Travail)
- d'avoir accès à **MyStore FO** (offres de loisirs et des ventes privées)
- d'être accompagné spécifiquement pour **votre déclaration d'impôt...**

En outre, vous bénéficiez d'**un crédit d'impôt équivalent à 66%** du montant total de votre cotisation syndicale.

Bulletin d'adhésion SNPASS-FO

Nom :

Prénom :

Fonction :

Indice majoré :

Temps de travail (100%, 80%, 50%...) :

Adresse :

Adresse mail :

Tel :

Bulletin à renvoyer à : snpassfo.tresorerie@gmail.com